Le bocage d'Evordes a conservé ses allées, haies et vergers : même l'historique route d'Annecy demeure bordée d'une gracieuse rangée d'arbres. Mais pour combien de temps encore ? Les chênes, dont certains sont âgés de plus de 300 ans, s'affaiblissent progressivement. De nombreux fruitiers «haute tige» arrivent également en fin de vie. Pour sauvegarder à long terme ces éléments marquants du paysage, le bocage d'Evordes a besoin d'un vigoureux renouvellement. C'est sous l'impulsion et avec le soutien de MM. Ormond et Durafour qu'ont été mises en place ces «mesures paysagères». Elles sont menées par le canton de Genève avec les communes, en synergie avec le réseau agro-environnemental de Compesières.
Par ailleurs, le Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) apporte une dimension nationale au projet par son soutien financier substantiel.

Réseau agro-environnemental de Compesières

Bocage d'Evordes

Les branches dangereuses sont éliminées, mais pas l'arbre !

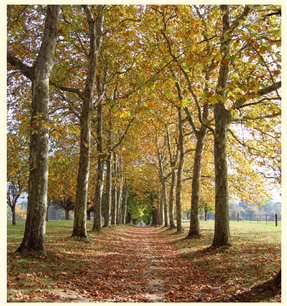

Vers 1890, Ferdinand Hodler avait déjà immortalisé la beauté de ce site

Les mesures prévues

Les mesures sont planifiées d'entente avec les propriétaires et les exploitants agricoles intéressés. Elles comportent :

- Abattage sélectif de frênes, d'érables et autres végétaux concurrents qui poussent dans la couronne des chênes ;
- Maintien de certains arbres morts comme habitat pour la faune ;
- Plantation de chênes dans les haies et alignements existants ;
- Plantation de fruitiers «haute tige» ;
- Plantation et rajeunissement de haies vives composées d'essences indigènes ;
- Mise en place de surfaces de compensation écologique.

Le projet s'étendra sur un périmètre de 117 hectares qui comprend 20% de surfaces semi-naturelles et extensives (haies, prairies et pâturages extensifs, vergers) et plus de 5 km de rangées d'arbres et d'allées.

Pourquoi intervenir ?

L'absence de soins et le vieillissement, dus notamment à l'abandon de la récolte du bois de feu, diminuent progressivement la valeur écologique et paysagère du bocage d'Evordes. Des arbres de pousse rapide tels que le frêne et l'érable supplantent progressivement le chêne. Au bord des routes, les branches mortes deviennent dangereuses pour le trafic.

Pour le rossignol

Cette espèce-cible du projet représente un excellent bio-indicateur de la qualité écologique des bocages.
Le bocage d'Evordes est l'un des sites du canton de Genève où les densités de rossignols sont encore élevées, alors qu'elles sont en diminution ailleurs. Le rossignol affectionne particulièrement les haies garnies à la fois de gros arbres et de buissons. Ce projet permet donc de maintenir l'un de ses principaux bastions.

Favorable aussi à la chevêche

Menacée d'extinction en Suisse, la chouette chevêche a besoin de prairies et de pâturages extensifs, parsemés de fruitiers «haute tige» et de chênes. Si actuellement l'espèce n'est pas présente à Evordes, les mesures de revalorisation planifiées lui seront favorables. Espérons qu'elle revienne depuis ses sites de nidification proches.

FONDS LANDSCHAFT SCHWEIZ (FLS)
FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE (FSP)
FONDO SVIZZERO PER IL PAESAGGIO (FSP)
FOND SVIZZER DA LA CUNTRADA (FSC)

Le FSP (Fonds Suisse pour le Paysage) a été créé en 1991 à l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération. Il encourage et finance la sauvegarde de paysages traditionnels proches de l'état naturel. Le FSP accorde sa préférence aux projets qui exercent un vaste rayonnement et des effets durables au profit de la population et notamment des générations futures.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire

POST TENEBRAS LUX

Domaine nature et paysage
Tél. 022 388 55 40
www.ge.ch/nature

Graphisme : Pepper studio - Mars 2006
Photos : Christian Fosserat (Chouette chevêche), Christian Meisser.
Dessin : Cédric Marendaz